

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2009

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Michel GODELU
Mr Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT Mme Géraldine CUSTODIO,
Mme Pascale SARRET, Mr Serge BUFFET, Mr André PACYNA, Mr Jean-Pierre
BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU,
Mr Michel AUPERIN.

Absentes excusées : , Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER-
LAURENT

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline ROUAULT

Pouvoir de Mme NEDEAU Stéphanie à Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN
Pouvoir de Mme Flora GAUTHIER- LAURENT à Mme Jacqueline ROUAULT

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal
du 20 janvier 2009.

FINANCES :

Budget ELECTROBOX :

- Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte
administratif de l'année 2008

Section de fonctionnement	Dépenses :	295 229.49
	Recettes :	190 316.74
	Déficit au 31/12/08	104 912.75

Section d'investissement	Dépenses :	184 063.26
	Recettes :	291 990.69
	Excédent au 31/12/08	107 927.43

Résultat définitif avec les années antérieures au 31/12/08 : 10 123.55

Budget ASSAINISSEMENT :

1) - Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte
administratif de l'année 2008

Section d'exploitation	Dépenses	25 138.51
	Recettes	21 662.41
	Déficit au 31/12/08	3 476.10

Section d'investissement	Dépenses	11 234.10
	Recettes	18 690.25
	Excédent au 31/12/08	14 743.43

Résultat définitif avec les années antérieures au 31/12/08 : 18 400.09

2) - Amortissement de la Ligne RTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'amortir, à compter de l'année 2009, sur 8 ans la somme de 1 814.98 €uros engagée pour la création d'une ligne RTC

3) - Approbation du budget prévisionnel 2009

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2009

Section d'exploitation	Dépenses	27 630.57
	Recettes	27 630.57
Section d'investissement	Dépenses	42 830.96
	Recettes	68 453.25

Budget Communal :

1) - Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2008

Section de fonctionnement	Dépenses	469 311.46
	Recettes	618 673.53
	Excédent au 31/12/08	148 718.56
Section d'investissement	Dépenses	341 925.73
	Recettes	462 471.07
	Excédent au 31/12/08	120 545.34

Résultat définitif avec les années antérieures au 31/12/08 : 237 000.69

2) - Vote du taux des trois taxes

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de ces trois taxes :

Taxe d'Habitation : 13.19%

Taxe Foncière Bâtie : 15.76 %

Taxe Foncière non Bâtie : 38.73 %

3) - Amortissement de l'étude du Barangeon

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'amortir, à compter de l'année 2009, sur 5 ans la somme de 3 975.80 €uros engagée pour l'étude du Barangeon

4) - Amortissement de l'étude de la Mairie

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'amortir, à compter de l'année 2009, sur 5 ans la somme de 2 392.00 €uros engagée pour les frais d'étude de la Mairie.

5) - Approbation du budget prévisionnel 2009

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2009

Section de fonctionnement	Dépenses	833 526.94
	Recettes	833 526.94
Section d'investissement	Dépenses	292 259.95
	Recettes	292 259.95

Ce budget équilibré tient compte des excédents de 2008 et d'une partie des dépenses du centre bourg. Mr le Maire fait observer que pour ces dépenses une décision modificative sera nécessaire.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, demande que les demandes de faibles montants soient mieux prises en compte

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Salle polyvalente « Espace Heure Bleue » : aménagement – nouveau contrat

1) Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de demander auprès du Pays de Bourges une subvention pour les travaux d'amélioration de la salle polyvalente. Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, pense qu'un paravent serait plus indiqué qu'un rideau

2) Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat pour l'entretien de la hotte de la cuisine avec la société PUISSANCE AIR

- Eglise : contrôle du paratonnerre

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat pour le contrôle du paratonnerre avec la société BCM

- Electrobox : Cession de terrain

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de vendre la parcelle C n°902 d'une superficie de 62m² et la parcelle C n°904 d'une superficie de 16 m² au prix de 100 €uros à Monsieur FRANCEY Roger, autorise Monsieur le Maire ou Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, à signer tous les documents nécessaires, et décide que tous les frais afférents à ce dossier seront à la charge de l'acquéreur.

- Demande d'installation d'un commerçant non sédentaire

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte que ce commerçant non sédentaire s'installe le jeudi ou le samedi.

Mr ROBERT, propriétaire de la maison DANTON, rue de l'abreuvoir propose de vendre ce terrain 70 €uros le m². Après en avoir délibéré le conseil municipal fait une contre proposition à 8 €uros le m²

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

1)- Championnat de France Cycliste UFOLEP les 11 et 12 juillet 2009

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, explique qu'un projet de convention est à l'étude. Qu'une réunion aura lieu en Préfecture le 07 avril 2009 et qu'une réunion avec la population aura lieu le 15 mai 2009 à 19 heures à la Maison des Associations

2) - Tour de France le 15 juillet 2009

La sécurité du Tour de France sera assurée par la gendarmerie, la garde républicaine, le conseil général et la commune pour les « petits croisements ».

La route sera fermée à la circulation de 11 heures 30 à 14 heures 30.

Une fourrière est prévue en cas de mauvais stationnement

Un annuaire opérationnel sera mis en service

Monsieur le Maire rappelle que personne ne peut se réclamer du Tour de France pour vendre à la sauvette

3) – Cinéma rural itinérant

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de verser une subvention de 450.00 €uros au cinéma rural itinérant

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il vient de recevoir une lettre du Conseil Général l'informant que 5 foyers de la commune n'ont pas accès à internet « haut débit ».

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, est chargé d'étudier le dossier

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de l'association FSGT Bourges-Vouzeron.

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

- Aménagement du bas du bourg

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de demander des subventions auprès de la Préfecture et du Conseil Général pour les travaux d'aménagement du bas du bourg.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour mettre à disposition 12m² rue du parc pour l'implantation d'un poste de transformation et une autre pour mettre à disposition 20 m² place de la poste pour l'implantation d'un poste de transformation.

Une commission sera mise en place pour étudier le dossier eau potable

- Syndicat Intercommunal de la Vallée du Barangeon

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, est mandaté pour voter contre la répartition des charges afférentes à chaque commune (la commune de Méry es Bois n'étant pas adhérente à ce syndicat)

- Route de Méry es Bois

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention pour les travaux de la route de Méry es Bois au titre des amendes de police

- Réseau Assainissement

L'entreprise SOGREAH a déposé les conclusions de la phase 1

SCOLAIRE :

- Subvention auprès du Pays de Bourges pour acquisition de matériels divers

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de demander auprès du Pays de Bourges une subvention pour les travaux d'amélioration des locaux scolaires.

Mr le Maire donne un compte-rendu du dernier conseil d'école

AFFAIRES EXTERIEURES :

- Communauté de Communes en Terres Vives : modification des statuts

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la CCTV souhaite modifier ces compétences en faisant évoluer sa compétence « développement économique » et « la gestion de l'éclairage public sur les zones d'activités de compétence communautaire

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les modifications ci-dessus

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, souhaite qu'il soit demandé à la CCTV une participation financière à l'éclairage public de l'accès à la zone artisanale récemment facturé 6850 €uros, notamment du fait que la compétence a été adoptée.

- SAFER

Monsieur le Maire donne lecture des projets de vente communiqués par la SAFER

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

La gendarmerie adressera un compte-rendu mensuel de l'activité de la brigade

La sécurité dans le cher sera renforcée

Les raveurs recherchent un terrain

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, demande que

Le règlement intérieur du conseil municipal et le plan de sécurité élaboré par Mr PACYNA André, conseiller municipal, soient validés lors du prochain conseil municipal.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que le cirque BIDON souhaite s'installer quelques jours sur la commune début juillet.

Mme Géraldine CUSTODIO, conseillère municipale, Présidente du Syndicat de ramassage scolaire va prendre contact avec la municipalité de Neuvy/Barangeon pour le problème de facturation du transport scolaire.

Mr le Maire informe le conseil municipal que le Ministère de la Jeunesse et des Sports propose la médaille de bronze à Mme Marie-France CHOLLET

La séance est levée à 20 heures 45.